

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 JUIN 2026

**Délibération n°2026.06.080.B**

**Direction des ressources humaines : attribution d'une subvention à l'amicale des donneurs de sang du personnel communautaire pour 2026**

**LE ONZE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 00**, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation** : 05 juin 2026

**Secrétaire de Séance**: Thierry BOUILLEAU

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **23**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **0**

**Membres présents** : Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Thierry BOUILLEAU, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Thierry HUREAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Calixte ROCHETEAU, Gérard ROY, Morgan VANDESTICK, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** : François ELIE à Pascal MONIER, Michaël LAVILLE à Calixte ROCHETEAU, Stéphanie MARCHAND à Samantha LANDREAU, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Elise VOUVET,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260611-2026\_06\_80B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2026  
Publication : 19/06/2026

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 JUIN 2026**

**DÉLIBÉRATION  
N°2026.06.080.B**

Rapporteur : Monsieur BIOJOUT

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG DU PERSONNEL COMMUNAUTAIRE POUR 2026**

**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : MOBILISATION DES SERVICES CTRE

Enjeux : [90206 -9) PILOTER LA MASSE SALARIALE]

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

- ODD .3. : santé et bien être
- ODD .4. : éducation de qualité

Le budget primitif 2026 de la direction des ressources humaines prévoit l'attribution d'une subvention à l'amicale des donneurs de sang, selon le tableau ci-dessous

Nom de l'association bénéficiaire	Inscription BP 2025	Inscription BP 2026	Objectifs/projets soutenus
Amicale des donneurs de sang du personnel	1 500 €	2 000 €	Organiser des opérations de don du sang auprès du personnel communautaire

Le passage de 1 500 à 2 000 € est destiné à pallier la hausse des coûts de l'organisation des collectes.

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, tout élu qui pourrait être intéressé, y compris à titre personnel ou familial par ces versements.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260611-2026\_06\_80B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2026  
Publication : 19/06/2026

**Je vous propose :**

**D'ATTRIBUER** une subvention de 2 000 € à l'amicale des donneurs de sang du personnel communautaire pour l'année 2026.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

<b>Pour : 27</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b> <b>Non votant : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b> <b>LE BUREAU COMMUNAUTAIRE</b> <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071837-20260611-2026\_06\_80B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2026  
Publication : 19/06/2026